



# ANNEXE 1 CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS D'ANIMATION SUR LA COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE

### • Horaires d'ouverture du local des Z'anims

# <u>Période scolaire :</u>

Mercredi : de 14h00 à 18h00Vendredi : 17h00 à 19h00

- Samedi après midi de 14h00 à 18h00
- Un samedi en soirée, une fois par mois et une soirée par mois jusqu'à 22 heures programmée à l'initiative des jeunes en lien avec la collectivité.

# Pendant les congés scolaires :

Pendant la période des vacances scolaires, le local est ouvert du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures et le vendredi de 19 heures à 22 heures.

### • Fermeture du local des Z'anims.

Le local est fermé les deux dernières semaines d'aout, la première de septembre, les deux semaines de vacances de fin d'année.

Une autre semaine à déterminer en lien avec la commune.